

RÉPUBLIQUE FRANCAISEDÉPARTEMENT DES
HAUTES PYRENEES**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
du Syndicat Intercommunal d'Assainissement
de la Haute Vallée d'Aure****SÉANCE DU 25 juillet 2024****NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au comité syndical : 16
 En exercice : 16
 Présents : 11
 Absents : 5
 Procuration : 0
 Qui ont pris part à la
 délibération : 11

L'an 2024, le 25 juillet, à 9 H 00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean Mouniq

Présents : Mrs Jean MOUNIQ, Jean PAUCIS, André MIR, Louis RICARD, Jean-Michel ISOART, Michel MILLET, André DUBAN, Dominique FOURCADE-LAVIGNE, Alain PENEVEYRE, Jean-Michel MARIA et René DARAN

Absents excusés : Mr Didier BRUN

Date de la convocation

1^{er} juillet 2024

Absents : Mrs Philippe SPITERI, Michel BESSONE, Jean-Luc VALENTIAN, Lucien FERRAS

A été désigné secrétaire de séance : Mr Louis RICARD

Date d'affichage :

1^{er} juillet 2024

Objet de la délibération :

Attribution du marché pour les contrôles et diagnostics des réseaux d'assainissement existants ou nouvellement créés

Monsieur le Président indique aux membres du comité qu'une consultation a été lancée et publiée le 25 juin 2024 sur la plateforme « emarchespublics.com » pour la réalisation de contrôles et diagnostics programmés de réseaux d'assainissement et/ou contrôles préalables à la réception de tronçons de réseaux d'assainissement nouvellement créés.

La remise des offres a été fixée au 17 juillet 2024, à 12 heures.
 L'ouverture des plis a été réalisée le 17 juillet 2024, à 16 heures.

2 entreprises ont fait parvenir une offre.
 0 entreprise a déclaré ne pas pouvoir présenter d'offre.

Un travail de conformité administrative, d'analyse technique et financière, comme prévu dans le règlement de consultation, a permis de déterminer l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse.

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture le,

Les membres du comité syndical :

Vu le rapport d'analyse des offres annexé,
 Entendu, l'exposé du Président,

- décident, à l'unanimité d'attribuer le marché à l'entreprise SARP SUD OUEST dont le siège social est situé 8 avenue Manon Cormier 33530 BASSENS et l'Agence ZI de l'Echangeur, rue du 18 juin 1940, 64000 PAU.

- autorisent le Président à signer le marché.

Les sommes sont prévues au Budget primitif 2024

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président
 Jean MOUNIQ

Mouniq

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
 DE LA HAUTE VALLEE D'AURE

Promenade du Bernet
 63170 VIELLE-AURE

Accusé de réception en préfecture
 065-256501057-20240725-Del-2024-C019-DE
 Date de télétransmission : 30/07/2024
 Date de réception en préfecture : 30/07/2024

LOUIS RICARD

[Signature]